

COMITÉ 7 DE LA SECTION DU RHÔNE DE LA SMLH

Monsieur Jacques Daval Chevalier de la Légion d'honneur

Le 15 juin 2013, dans un cadre très familial, et quelques amis, une réception était organisée dans les salons de la Bourbonnaise à Sérezin du Rhône.

Au cours d'une cérémonie suivie avec intérêt et très grande attention par grands et petits particulièrement attentifs et observateurs, **Paul Cherqui**, Président du Comité 7 de la Section du Rhône de la SMLH, Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur de l'Ordre national du Mérite, remettait à Monsieur **Jacques Daval**, en présence de notre porte-drapeau, les insignes de Chevalier de la Légion d'honneur, en reconnaissance à 27 années de vie militaire, période d'une vie exemplaire.

Cette période militaire valeureuse et digne d'éloges était reconnue au plus haut niveau par l'attribution de dix médailles et trois citations.

Monsieur Jacques Daval remerciait le Président Cherqui avec une certaine émotion et était heureux de l'environnement familial, dont il souhaitait la présence.

Un déjeuner convivial, agrémenté de chansons clôturait cette très sympathique manifestation.

Paul Cherqui

Chevalier de la Légion d'honneur

Commandeur de l'Ordre national du Mérite

Discours de Monsieur Paul Cherqui page suivante.



Réception dans la Légion d'honneur
de Monsieur Jacques Daval
15 juin 2013

Mesdames, Messieurs Chers Amis,

Nous voici réunis pour fêter, Cher Monsieur DAVAL, votre nomination au grade de Chevalier de la Légion d'honneur.

Je me réjouis personnellement de cette occasion, qui me permet avec tous les membres de votre famille, avec tous vos amis, de vous honorer et, en le faisant de saluer l'ardeur, la détermination et la passion que vous avez mis à servir, au cours de deux grandes périodes, de votre vie.

Une première période militaire, de 27 années suivies d'une période civile de 28 années.

Une simple addition nous apporte 55 ans de travail, de 14 à 69 ans.

Militaire, vous avez fait une école d'officiers, nommé Chef d'Escadron du 6e ERT au Fort Lamothe de Lyon, vous terminez et prenez votre retraite à ce grade.

Cette période militaire de 27 années, jalonnée de mérites éminents, justifie pleinement le témoignage de satisfaction à l'ORDRE DE LA REGION, ordre général n 90 du 20 janvier 1967 de Monsieur le Général du Corps d'Armée, ainsi que les nombreuses citations et médailles qui suivent :

- Vous &es cité à l'Ordre du Régiment par ordre général n° 231 en date du 19 octobre 1947.
- Cité à l'ordre de la Division par ordre général. n° 364 du Général commandant les TFIS du 28/07/1948.
- Cité à l'ordre du Corps d'Armée par ordre général n° 110 e date du 18/04/1957.
- Médaille Militaire : date de prise de rang le 31/12/59.
- Chevalier de l'Ordre National du Mérite le 13 septembre 1968.
- Croix de Guerre des TOE, Théâtre d'Opérations extérieures avec Etoile d'Argent et Etoile de Bronze.
- Croix de la Valeur Militaire avec Etoile de Vermeil.
- Croix du Combattant.
- Médaille commémorative 39/45.
- Médaille commémorative Indochine.
- Médaille commémorative des Opérations de Sécurité et de Maintien de l'Ordre en Afrique du Nord.
- Médaille Coloniale.
- Médaille des Blessés.

Une détermination sans faille vous dirige vers une activité civile et la création d'une entreprise de transport, une activité économique que vous menez avec compétences et succès, entreprise aujourd'hui transmise à l'un de vos fils.

Quel parcours couronné de succès !

Mais toutes ces qualités, ardeur au travail, détermination et passion sans égale ne traduiraient que d'une manière incomplète votre personnalité, si on n'y ajoutait pas la grande famille qui vous entoure aujourd'hui et dont la joie est immense.

Il me faut souligner votre désir en retraite de partager votre temps entre le Sénégal et Lyon, pendant douze années.

Pour toutes ces raisons, Cher Monsieur DAVAL, vous comprendrez combien je suis heureux de votre distinction.

Votre énergie et vos capacités à étudier les problèmes, à anticiper les évolutions et à rechercher des solutions sont aujourd'hui à l'honneur. Mais elles ont aussi valeur d'exemple pour tous ceux qui parfois pourraient être tentés de baisser les bras devant les obstacles.

Qu'il me soit permis, avant de vous remettre les insignes de Chevalier de la Légion d'honneur, d'associer Madame Jacques DAVAL à cet honneur.

Nous savons tous le rôle tenu par les épouses, dans le parcours et les activités de leurs maris et lorsque ceux-ci sont décorés, je crois pouvoir dire sans me tromper qu'une part non négligeable de la distinction leur revient.

Aussi, Madame, Recevez mes félicitations.

Paul CHERQUI
Chevalier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre national du Mérite